70e Année. 11e Série. Tome II. N° 27. 8 Juillet 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La physiologie des mouvements et l'affaire Dreyfus; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Faculté de Médecine de Paris : Nomination du Professeur d'Histoire de la Médecine, M. le Pr Brissaud. — Médecine Légale : Les Expertises médico-légales à la Chambre des Députés. — Les Elections à l'Académie : Election de M. le Pr Hutinel. — Nécrologie : M. le Dr Paul Gingeot. — M. le Dr E. Duval. — M. le Dr Lawson Tait. — M. le Dr Barrault. — La Médecine dans les Romans : *Qaragoûz* ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Epidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Index Medicus. — Comment on écrit l'histoire de la Bibliographie médicale à la fin du XIXe siècle. — Congrès de Déontologie en 1900. — L'incident de l'Institut National des Sourds-Muets. Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : M. le Pr Brissaud. — M. le Dr Levrault. — M. le Dr Dubois.

BULLETIN

La Physiologie des mouvements et l'affaire Dreyfus.

On a prétendu que ce qui avait le plus frappé les personnes ayant vu Dreyfus à la prison de Rennes était la difficulté qu'il éprouvait à parler. A supposer cette information rigoureusement exacte, — ce dont nous doutons fort, — il ne faudrait pas s'étonner outre mesure d'une constatation de cette nature. Le larynx est un organe comme un autre ; et il perd vite l'habitude d'exécuter les mouvements qui sont sous la dépendance du cerveau, quand on ne le fait pas fonctionner. Cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit, comme pour la parole, d'un acte dont l'exécution ne s'apprend qu'avec peine.

Nous avons signalé la réflexion faite par Picquart à sa sortie de prison, et qui est non moins caractéristique : il avait remarqué qu'il ne savait plus monter les escaliers, les muscles de la région antérieure de sa cuisse n'ayant pas, pendant un an, accompli cet exercice.

Les faits sont tout à fait de même ordre, quoiqu'il ne s'agisse pour Dreyfus que des muscles du larynx, de la gorge et des lèvres. Notre confrère, E. Gautier, dans le *Figaro*, a insisté avec raison sur le cas de Dreyfus ; mais il ne paraît pas en avoir saisi le mécanisme précis, puisqu'il mélange les aphasies dues à des lésions cérébrales, aux pertes ou diminutions de la parole par défaut de fonctionnement musculaire.

Dans ce dernier cas, il ne s'agit ni d'empoisonnement par le sulfate de quinine, ni d'intoxication d'aucune sorte, ni même de l'influence d'un sentiment, comme le chagrin, sur les centres nerveux spéciaux, mais simplement de la non répétition d'un mouvement, qui n'est utilisable, pour communiquer avec ses semblables, que s'il est nettement et souvent exécuté, et que s'il est obtenu, sans efforts, par voie réflexe !

Ces quelques réflexions, sans prétentions psychologiques d'ailleurs, n'ont pour but que de montrer combien sont *anti-sociaux* et anti-humanitaires les procédés de châtiments que les hommes ont inventés dans ce dernier siècle sous le fallacieux prétexte de se protéger : *l'isolement cellulaire* et *l'isolement dans des îles organisées*, comme cette fantastique île du Diable ! C'est là le meilleur moyen pour abrutir un être humain, l'animal sociable par excellence, et le faire descendre au rang de la bête sauvage, tandis qu'on devrait au contraire chercher à l'améliorer, en utilisant les quelques qualités qui lui restent. Mais la Société est ainsi faite, à l'encontre de la Nature ! Aussi bien est-il plus commode de détruire que de modifier... Les défenseurs du Darwinisme ne le savent que trop.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Nomination du Professeur d'Histoire de la Médecine : M. le Pr Brissaud.

Le Ministre de l'Instruction publique vient de signer la nomination de M. le Pr Brissaud, comme professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris. Le décret a paru ces jours derniers à l'*Officiel*.

Cette nomination était décidée depuis longtemps ; et la crise ministérielle seule en avait retardé la publication. Au demeurant, M. le Pr Brissaud avait été choisi par ses pairs, on peut le dire, à l'unanimité.

M. le Dr Brissaud (de Paris),
Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Médecine.

Tous les jeunes médecins connaissent M. le Dr Brissaud, le brillant agrégé de l'École de Charcot, qui, du vivant de son Maître, se fit connaître par de si nombreuses publications dans le *Progrès médical* et la *Gaz. hebd. des Sc. méd.*; le savant médecin des hôpitaux qui a publié tant de cliniques intéressantes ; l'écrivain primesautier, ami des vieilles choses. — Nous n'avons donc pas à retracer ici une vie si bien remplie.

Ajoutons toutefois, à ces quelques mots de félicitation, la liste des principales publications du nouveau professeur, qui est, on le sait, directeur de la *Revue neurologique* : *Des paralysies toxiques.* Thèse, Paris, 1886. — *Histoire des expressions populaires relatives à l'Anatomie, à la Physiologie et à la Médecine.* Paris, 1888, Chamerot, 8°, 348 p.; et Masson, 1892.— *Anatomie du cerveau. Morphologie des hémisphères cérébraux du cerveau proprement dit.* Paris, 1893, 8°, 496 p. Atlas de 43 pl. — *Leçons sur les maladies nerveuses* (Salpêtrière), 1893-94, recueillies et publiées par H. Meige. Paris, 1895, 8°, 644 p., 240 fig. — *L'hygiène des asthmatiques.* Paris, 1896, in-16, 213 p., etc., etc.

MÉDECINE LÉGALE.

Les Expertises médico-légales à la Chambre des Députés.

Cette semaine, à la Chambre des Députés, est venue en discussion le *Projet Cruppi*, dont nous avons déjà parlé ici (1).

De nombreux orateurs ont pris la parole ; mais on peut dire que leur intervention n'a pas eu pour conséquence de modifier notablement les idées aujourd'hui admises. La discussion n'a donné lieu, d'ailleurs, qu'à des observations d'ordre secondaire, en ce qui concerne le *tiers-expert*.

Entre autres, M. le Dr Levraud (de la Seine) voudrait un super-arbitre ; M. le Dr Dubois (de la Seine) entend que

M. le Dr Dubois,
Député de la Seine.

ce tiers ou super-arbitre, dont l'opinion sera presque toujours décisive, soit pris en dehors de la liste annuelle et a rappelé le cas de ce malheureux herboriste de Saint-Denis,

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 16, p. 181.

Moreau, guillotiné pour avoir empoisonné sa femme avec du sulfate de cuivre, qui, à cette heure, n'empoisonne pas ou n'empoisonne plus ! !

M. le Dr Levrault, *Député de la Seine.*

Le rapporteur, M. Cruppi, et le Garde des sceaux, M. Monis, ont défendu avec succès le texte de la Commission ; mais, sur d'autres points de détail, ils ont fait les concessions nécessaires et la loi Cruppi a été votée. C'est un grand progrès, et on se demande comment on a pu *cruppir*, a dit avec esprit le *Figaro*, si longtemps dans l'ancienne jurisprudence ! C'est tout simplement, sans doute, parce que M. le Pr X... s'en était mêlé !

LES ÉLECTIONS A L'ACADÉMIE.

Élection de M. le Pr Hutinel.

L'Académie de Médecine de Paris a, la semaine dernière, procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la *Section de Thérapeutique*. La liste de classement des candidats portait : En 1re ligne, M. le Dr Hutinel ; en 2e ligne, *ex æquo*, MM. du Castel et Sevestre ; en 3e ligne, *ex æquo* et par ordre alphabétique, MM. Balzer, Bardet et Moutard-Martin. — Au premier tour de scrutin, M. le Pr Hutinel a été élu à la presque unanimité des suffrages.

Né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), le 15 avril 1849, il obtint le 2e prix de l'Externat en 1872, la médaille d'argent de l'Internat en 1874 et la médaille d'or en 1876, docteur en médecine en 1877, chef de clinique adjoint en 1878, médecin des hôpitaux en 1879, agrégé en 1883 et titulaire depuis 1897, d'une des deux chaires de Pathologie interne à la Faculté de Médecine de Paris, M. le Pr Hutinel s'est consacré depuis dix ans, dans son service, à l'étude des *maladies infantiles* à l'hospice des Enfants-Assistés, qui, grâce aux nombreuses améliorations apportées par lui, avec le concours du Conseil municipal de Paris, est devenu un service modèle. Les statistiques démontrent en effet que la mortalité, même celle des nouveau-nés, non à terme, est descendue là à un taux inconnu jusqu'à ce jour.

Il est l'auteur de nombreux travaux sur la *phtisie*, la *tuberculose* et surtout les maladies des enfants, qui lui ont valu une juste réputation dans le monde scientifique. Citons, parmi les ouvrages qu'il a publié : *Contribution à l'étude des troubles de la circulation veineuse chez l'enfant et en particulier chez le nouveau-né*. Thèse, Paris, 1877, in-4°, 172 p. (Médaille de bronze de la Faculté de Médecine). — *Des températures basses centrales*. Thèse présentée au concours d'agrégation, Paris 1880, in-8°, 249 p. — *Etude sur la convalescence et les rechutes de la fièvre typhoïde*. Thèse d'agrégation, Paris, 1883, in-8°, 200 p. — *Les Progrès de la Pathologie* (Discours d'ouverture), Paris 1897, in-8°, 16 p. — *Cirrhoses cardiaques* (Laisney), etc., etc.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Paul GINGEOT (de Paris).

Nous apprenons la mort, à l'âge de 61 ans, de M. le Dr Paul Gingeot, médecin des Hôpitaux de Paris, actuellement médecin de l'Hôtel-Dieu. Interne des hôpitaux de Paris en 1861, dans un bon rang, il fut nommé docteur en médecine en 1867. Sa thèse a pour titre : *Sur l'emploi thérapeutique de l'alcool chez les enfants et en général sur le rôle de cet agent dans le traitement des maladies aiguës fébriles.*

On lui doit, entre autres, les travaux ci-dessous : *Iodure de potassium* (1865). — *Herpès aigu* (1865). — *Syphilis héréditaire* (1873). — *Rage humaine* (1882). — *Hémiplégie motrice* (1883). — *Du traitement rationnel de l'affection furonculeuse* (1885). — *Traitement de la pneumonie par la digitale* (1897). — *Traitement de la pneumonie par les injections sous-cutanées d'essence de térébenthine* (1892). — *Traitement de la bronchite* (1895). — *Dyspepsies paradoxales* (1896). — *Liniment calmant* (1896). — *De l'action thérapeutique de la suggestion* (1898).

Ses obsèques ont été célébrées à Sainte-Clotilde. Le deuil était conduit par les cousins du défunt : MM. Georges Foucher, Charles Foucher, Alcide Foucher, Alfred Meunier, Gustave Foucher et Paul Foucher. Dans l'assistance très nombreuse : Marquis de Chaumont-Quitry, comte de Luçay, comte Charles de Luçay, baron M. Pérignon, comte Alain de Guébriant, marquis et vicomte de Chambrun, comte Antoine de Nicolay, comte de Rorthays, comte Ludovic de Montesquiou ; RR. PP. Didon, Dumont, Le Roy, M. l'abbé Caron, vicaire général du diocèse de Paris, archiprêtre de Notre-Dame, procureur général des Frères des Ecoles chrétiennes ; MM. les professeurs et docteurs Cornil, Dieulafoy, Proust, Panas, Duplay, Polaillon, Champetier de Ribes, Audhoui, Bergeron, Brouardel, Huchard, Hallopeau, Michaux, Bourcy, Landouzy, Moissenet, Raymond, Lereboullet, Alibert, Mauriac, Besançon, Bucquoy, Gilbert-Ballet, Emile Sergent, Maurice de Fleury, Gouraud, Troisier, Moutard-Martin, Thibierge, Dauchez, Nicaise, Napias et Derouin, de l'Assistance publique, et une délégation d'employés et d'infirmières des hôpitaux.

M. le Dr G.-E. DUVAL (de Paris).

M. le Dr Emile-Guillaume Duval, officier d'Académie, Directeur de l'Établissement hydrothérapique médical des Champs-Élysées (fondé en 1859), lauréat de l'Institut (Académie des Sciences), Président de la Société de Thérapeutique expérimentale de France, commandeur de l'Osmanié, officier du Lion et du Soleil de Perse, etc., vient de mourir, à l'âge de 74 ans, dans son Etablissement, rue de Châteaubriant, à Paris, c'est-à-dire sur le champ de bataille où il lutta toute sa vie. Il succombe après une longue maladie et laisse vacante la direction d'un important établissement d'hydrothérapie.

Emile Duval était rédacteur en chef de la *Médecine contemporaine*, journal fondé en 1859 et paraissant deux fois par mois. On lui doit un *Traité pratique et clinique d'Hydrothérapie*, ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des Sciences) ; un *Traité pratique du pied bot* (47 fig.) ; des ouvrages sur la *Scoliose et son traitement* et les *Déviations de la colonne vertébrale*, sans compter d'innombrables articles de critique, qu'il a publiés dans son journal, et une brochure sur les *Avantages de l'Hydrothérapie hivernale, avec observations à l'appui* (Paris, 1878, 2e édit.).

E. Duval était de la race des vrais journalistes ; il aimait la Presse et sa liberté d'allures. On le voyait très souvent, même à un âge avancé, assister aux dîners de l'*Association amicale de la Presse scientifique de Paris*, où il causait volontiers des hommes et des choses, avec des aperçus curieux. Au demeurant, un homme excellent et un aimable confrère.

M. le Dr LAWSON TAIT (de Birmingham).

M. le Dr Lawson Tait (de Birmingham) vient de mourir dans l'éclat d'une gloire bien assise. Sa personnalité est trop connue des chirurgiens français, et l'on a trop souvent utilisé ou discuté ses idées pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'éloge. Nous dirons néanmoins quels ont été son influence et son rôle d'initiateur dans le domaine chirurgical.

Né à Edimbourg en 1845, c'est là qu'il fit ses études, de 1860 à 1866. Une fois docteur, il s'établit à Wakefield, d'abord, puis en 1870, à Birmingham. Dès 1867, il avait été assistant de chirurgie au « Wakefield Hospital », où il fit un grand nombre d'opérations, et notamment six ovariotomies. Sa première ovariotomie date du 29 juillet 1868 ; il n'avait alors que 23 ans. A Birmingham, il se fit rapidement connaître, grâce à son énergie, son esprit créateur et sa grande activité ; il entrait à l'hôpital des femmes de cette ville, en 1871. Professeur de gynécologie au Queen's College en 1887, président du Mason College en 1890, il a contribué à la création de l'Université de Birmingham. Ces temps derniers, il s'était retiré à la campagne, où il vient de mourir d'une néphrite chronique qui durait depuis 1893. L'année 1870 fut celle où il fit le plus d'opérations nouvelles (cholécystostomie, etc.) ; il débuta par l'emploi des antiseptiques, mais devint bientôt un aseptique convaincu. Lawson Tait, en résumé, a fortement abaissé la mortalité pour les opérations abdominales, et inventé un grand nombre d'opérations. Son nom restera certainement dans l'histoire de la chirurgie anglaise.

« Comme chirurgien, a dit notre confrère Lutaud, il était vraiment génial. Ignorant ou feignant d'ignorer ce qu'avaient fait ses devanciers, il marchait droit devant lui, sans s'inquiéter du qu'en-dira-t-on. Il émettait l'opinion que la chirurgie est une profession manuelle et que celui qui a passé un an dans un atelier de mécanique ou de serrurerie est mieux préparé à faire un chirurgien que le plus brillant latiniste d'Oxford » !

Une anecdote, racontée par le même auteur, pour terminer :

« En 1882, M. Budin, qui venait de passer de brillants concours, était mourant. Les avis médicaux (qui ne manquaient pas) étaient contradictoires. Les uns parlaient de tuberculose, les autres de leucocythémie, ceux-là de pyohémie, etc. La thérapeutique, non moins contradictoire, était impuissante. Bref notre jeune agrégé s'en allait. Semblable à la jeune captive d'André Chénier, il se lamentait sur son triste sort, lorsqu'il lui tomba entre les mains un numéro du *Birmingham médical Review* contenant une observation d'abcès du foie opéré et guéri par Lawson Tait. Budin, alors à Beaulieu, eut une intuition. « C'est dans mon foie qu'est mon mal, je veux qu'on m'ouvre le ventre ». Aussitôt il télégraphie à Tait qu'il ne connaissait que par la lecture de cette observation. Le chirurgien se met en route (de Birmingham à Beaulieu, il y a une trotte), opère notre agrégé, qui, quelques semaines plus tard, était guéri. »

Il est indiscutable que Lawson Tait a été un initiateur en fait de chirurgie du foie.

M. le Dr BARRAULT (de Paris).

A Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris, ont eu lieu les obsèques du Dr Barrault, médecin en chef de l'infirmerie centrale des prisons, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile de la rue Gay-Lussac. La cérémonie a eu lieu en présence d'une très nombreuse assistance dans laquelle nous avons reconnu : MM. Duflos, directeur des Services pénitentiaires ; les Drs de Beauvais, Bergeron, Motet, Floquet, Garnier, etc. MM. Renouard, Dublin, Payan, Pons, directeurs des prisons, et une délégation de gardiens. Barrault a été pendant longtemps directeur de la *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, où il écrivait régulièrement, sous le pseudonyme d'« *Alter* », des feuilletons pleins de bon sens et très remarqués.

M. le Dr Nory (Charles-Albert), ancien maire de Sainte-Suzanne (Mayenne), vice-président du Conseil d'arrondissement de Laval. — Mme Worms, veuve du Dr Worms, dont l'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre. — M. le Dr Maugras (de Corcelotte en Montagne). — M. le Dr Dumas (de Vallers). — M. le Dr Françon (de Thoissey). M. le Dr Varbilhon, de Noyant (Maine-et-Loire). — M. le Dr Henry Bonnet, ancien secrétaire de la Faculté de Médecine et de l'Ecole de Pharmacie de Nancy (1872-1887), décédé à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), dans sa soixante-dix-neuvième année.

Nous apprenons la mort du Dr Angeard, officier de l'Instruction publique, ancien membre du Conseil général, président honoraire des médecins de la Vendée. Ce fut un honnête homme dans toute la force du mot. Affable et bon pour tous, l'on était porté naturellement à avoir pour lui la plus grande estime. Ferme et sincère républicain, il ne cessa de travailler à la diffusion et au progrès des *idées libérales* en Vendée. Nous prions sa famille de vouloir bien recevoir l'expression de nos plus sincères compliments de condoléances.

L'assassinat de M. le Dr Bondi (de Rome), médecin en chef de l'hôpital de Santo-Spirito, par un tuberculeux, soigné autrefois dans la maison et qui s'y était représenté quelques heures auparavant pour y être reçu de nouveau, a fortement ému le corps médical. L'entrée de l'hôpital lui ayant été refusée, parce qu'il n'était pas muni du certificat municipal, le misérable est allé acheter un clou, long de quinze centimètres, a attendu le passage de M. Bondi sur le pont Saint-Ange et le lui a planté dans le cœur. La mort a été instantanée et l'assassin arrêté.

Notre excellent maître, M. le Dr Quénu, vient d'être cruellement frappé par la mort de son jeune fils. Nous lui adressons nos bien vives condoléances.

LA MÉDECINE DANS LES ROMANS

QARAGOUZ.

Par Jean Fugairon. — Juven, Par., 1899.

Pendant l'été, puisque les grands théâtres chôment, nous remplacerons de temps à autre la rubrique des *Théâtres* par celle des *Romans*. Car on met désormais de la Médecine partout, et notre humble rôle est précisément de la dépister là où d'habitude on ne la cherche pas. — Commençons donc de suite par l'œuvre récente de M. Jean Fugairon, qui nous a été signalée, comme roman médical, et qui a pour titre *Qaragoûz* ?

Qaragoûz, rempli de théories bizarres, sent son Midi d'une lieue. Aussi bien l'action s'en ressent-elle un peu elle-même ! Mais l'auteur, lui aussi, sent la médecine à plein nez et je donnerais ma tête à couper qu'il a dû fréquenter notre Ecole il n'y a pas longtemps. Un simple littérateur n'écrit pas en effet : « une promenade purement scientifique ! » Un tel assemblage de mots ne peut sortir que de la plume d'un ex-carabin. De même l'expression : « Mon confrère Claus, dans son *Traité de Zoologie* », qui, par parenthèse, ferait songer de suite à un jeune étudiant, encore proche du P.C.N.

Mais le dénouement du livre montre que, si l'on a affaire à un jeune homme un peu plus avancé, il n'est pas encore un praticien habitué aux difficultés journalières. — Oh ! Il est terrible ce dénouement, et passablement antisocial, quoique très chrétien (consulter certaine affaire de l'Ecole de Médecine de Nantes !). Comment, en effet, oser crier à un médecin qu'il faut sacrifier la mère à l'enfant dans un accouchement : « Sauvez l'enfant ! », c'est-à-dire, tuez la mère ! Mais, mon cher confrère, c'est un crime social, tout bonnement, que d'opérer ainsi ! *Un médecin doit toujours tuer l'enfant pour guérir la mère*. Vous avez donc oublié les leçons d'obstétrique et les saines notions de morale moderne. Attention : c'est très grave ! Espérons que le Dr Esprit Dubec, quoiqu'en dise le roman, n'a pas agi de la sorte : cela pour l'honneur de notre profession !

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Rues voisines du Laboratoire d'Histologie.* — A été renvoyée à la 3e Commission du Conseil municipal de Paris et à l'Administration, une pétition déposée par MM. André Lefèvre et Alpy, émanant des préparateurs, des élèves et des Professeurs des Cours d'Histologie de la Faculté de Médecine, lesquels se plaignent de la trépidation causée par les voitures dans les salles de Cours qui se trouvent situées au rez-de-chaussée de la rue Racine, ce qui rend tout travail impossible.

Examens. — *Tableau des actes du 10 au 15 juillet 1899.* — (*Sages femmes* : *Lundi 10.* 2e examen de Sages-femmes, (1re classe), à 9 h. du matin : MM. Ribemont-Dessaignes, Lepage, Wallich, examinat. ; Clinique Beaujon : M. Thiéry, (sup.). — 5e examen, *Doctorat* (2e partie) : (1re s.) : MM. Hayem, Dupré, Méry, examinat. ; Necker ; M. Blum (censeur). — 5e examen, Doctorat, (2e p.), (2e s.) : MM. Fournier, Gaucher, Launois examinat. : Necker ; M. Delbet. — 5e examen, Doctorat, (2e partie, 2e s.) : MM. Potain, Lancereaux, Tessier, examinat. ; Hôtel-Dieu : M. Lannelongue (censeur). — 3e examen, définitif, Officiat) ; MM. Reclus, Varnier, Gilles de la Tourette, examinat. ; Hôtel-Dieu : M. Broca (Aug.).

Mardi 11. 2e examen de *Sages-femmes* (1re cl.), à 9 h. du matin : MM. Pinard, Ribemont-Dessaignes, Lepage, examinat. ; clinique Baudelocque : M. Thiéry (sup.). — *Doctorat* : 5e examen, Doctorat, (1re partie) (1re série), : MM. Jaccoud, Grancher, Marfan, examinateurs ; Charité : M. Panas (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie), (2e série) ; MM. Cornil, Proust, Charrin, examinat. ; Charité. — 3e examen, définitif. (Officier de santé) : MM. Richelot, Launois, Wallich, examinat. ; Charité : M. Faure. — 5e examen, Doctorat, (2e p.) (1re série) : MM. Dieulafoy, Chantemesse, Thoinot-examinat. ; Hôtel-Dieu : M. Berger (censeur). — 2e examen. Doctorat (2e p.), (2e s.) : MM. Debove, Hutinel, Ménétrier, examinat. : Hôtel-Dieu : M. Troisier.

Mercredi 12. Sages-femmes : 2e examen de Sages-femmes, à 9 h. du matin. : MM. Ribemont-Dessaignes, Bonnaire, Wallich, examin. ; clinique Beaujon : M. Thiéry (suppl.). — *Doctorat* : 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Lancereaux, Wurtz, Widal, examin. ; Pitié : M. Reclus (censeur). — 3e examen définitif (Officiat) : MM. Blum, Méry, Lepage, examin. ; Pitié : M Legueu.

Samedi 15. 5e examen *Doctorat*, (2e partie) (1e s.) MM. Hutinel, Ménétrier, Launois, examin. ; Necker : M. Le Dentu (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : Chantemesse, Troisier, Vaquez, examin. ; Necker : M. Faure. — 5e examen, Doctorat, (2e partie.) (1re série) : MM. Cornil, Marfan, Achard, examin. ; Charité ; M. Rémy (censeur). — 5e examen, Doctorat, (2e partie) (2e s.) MM Dieulafoy, Roger, Thiroloix, examin., Charité : M. Albarran.

Thèses. — *Mardi 11*, à 1 heure : Candidat, M. Tixier ; président, M. Raymond ; MM. Joffroy, Gley, Widal, examinateurs : *Contribution à l'étude de la pression artérielle et de ses modifications dans la maladie de Parkinson et les hémiplégies.* — Candidat, M. Visseq de la Prade ; président, M. Raymond ; MM. Joffroy, Gley, Widal, examinat. : *Troubles du cœur et scléroses pulmonaires d'origine tuberculeuse. Etude clinique avec tracés cardiographiques.* — Candidat, M. Raulin ; président, M. Joffroy ; MM. Raymond, Gley, Widal, examinat. : *Etude anatomique psycho-physiologique et pathologique sur le rire.*

Mercredi 12, à 1 heure : Candidat, M. Kermektschieff ; président, M. Potain ; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Teissier, examinateurs : *Le formol et la désinfection des locaux contaminés.* — Candidat, M. Anceau ; président, M. Landouzy ; MM. Potain, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *De la valeur thérapeutique du vanadium chez les tuberculeux.* — Candidat, M. Gozzi ; président, M. Lannelongue ; MM. Pinard, Lejars, Varnier, examinat. : *Contribution à l'étude des tuberculomes cutanés (Atténuation de leur virus).* — Candidat, M. Le Bigot ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Lejars, Varnier, examinat. : *De l'influence du chancre syphilitique du col de l'utérus sur l'accouchement.* — Candidat, M. Neviajski ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Lejars, Varnier, examinat. : *Etude sur la déchirure centrale du périnée.* — Candidat, M. Chabriac ; président, M. Fournier ; MM. Blanchard, Gley, Gaucher, examinat : *Contribution à l'étude de l'ostéomyélite gommeuse des os. (Gommes circonscrites et syphilomes diffus).* — Candidat, M. Mingopoulo ; président, M. Fournier ; MM. Fournier, Gley, Gaucher, examinat. : *Essai sur les complications générales de l'infection gonococcique.* — Candidat, M. Pellegrin ; président, M. Blanchard ; MM. Fournier, Gley, Gaucher, examinat. : *Les poissons vénéneux.* — Candidat, M. Loiselet ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *De la cholécysto-entérostomie dans le cancer du pancréas.* — Candidat, M. Sainz y Romillo ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *Etude sur un cas de sarcome mélanique.* — Candidat, Mlle Blankoff ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *D'un nouveau procédé de colpopérinéorrhaphie dans le traitement de la rectocèle.* — Candidat, M. Dutar ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *Des difficultés du diagnostic des lésions pulmonaires au point de vue du traitement chirurgical.* — Candidat, M. de Tersannes ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *Contribution à l'étude des luxations du pied.*

Jeudi 13, à 1 heure : Candidat, M. Borrel ; président, M. Brouardel ; MM. Hutinel, Retterer, Launois, examinat. : *Les ictères acholuriques.* — Candidat, M. Leprince (Maurice) ; président, M. Brouardel ; MM. Hutinel, Retterer, Launois, examinat. : *Début de la spermatogénèse dans l'espèce humaine. Applications médico-légales.* — Candidat, M.

Boutron ; président, M. Brouardel ; MM. Hutinel, Retterer, Launois, examinat : *Du doigt hippocratique dans les cirrhoses biliaires.* — Candidat, M. Pornain ; président, M. Brouardel ; MM. Hutinel, Retterer, Launois, examinat. : *Assistance et traitement des idiots, crétins, imbéciles, etc.* — Candidat, M. Larroudé ; président : M. Guyon ; MM. Berger, Albarran, Faure, examinat. : *De l'électrolyse appliquée au traitement des rétrécissements de l'urètre et de la blennorrhée.* — Candidat, M. Soneira ; Président, M. Guyon ; MM Berger, Albarran, Faure, examinat. : *Implantation des uretères dans le colon. Ureterocolo-enterostomie.* — Candidat, M. Calloué ; président, M. Berger ; MM. Guyon, Albarran, Faure, examinat. : *Contribution à l'étude de la cure sanglante des varices. (Excision des grands lambeaux cutanés).* — Candidat, M. Gasselin ; président, M. Berger ; MM. Guyon, Albarran, Faure, examinat. : *Contribution à l'étude de la tarsectomie dans le pied-bot paralytique de l'adulte.*

Candidat, M. Grellet ; président, M. Cornil ; MM. Dieulafoy, Thiroloix, Vaquez, examinat. ; *Contribution à l'étude de la tachycardie paroxystique dans les affections valvulaires.* — Candidat, M. Bondesio ; président, M. Cornil ; MM. Dieulafoy, Thiroloix, Widal, examinat. ; *Contribution à l'étude des phlébites des membres dans la syphilis secondaire.* — Candidat, M. Pamart ; président, M. Dieulafoy ; MM. Cornil, Thiroloix, Widal, examinat. ; *Etude de la séroréaction de Widal par l'épreuve quotidenne.* — Candidat, M. Legros ; président, M. Dieulafoy ; MM. Cornil, Thiroloix, Widal, examinat. ; *Traitement des prurits par l'électricité (Franklinisation et courants de haute fréquence).* — Candidat, M. Renault ; président, M. Grancher ; MM. Chantemesse, Ménétrier, Achard, examinat. ; *La tuberculose chez les Bretons (Etude étiologique).* — Candidat, M. Charpentier ; président, M. Chantemesse ; MM. Granger, Ménétrier, Achard, examinat. ; *Injections intra-cérébrales des toxines.* — Candidat, M. J. Martin ; président, M. Chantemesse ; MM. Grancher, Ménétrier, Achard, examinat. ; *Rapports de l'épidémie de Ste-Gemmes avec le pseudo-pellagre de Billod et le beriberi.* — Candidat, M. Sabatier ; président, M. Proust ; MM. Debove, Thoinot, Wurtz, examinat. ; *Contribution à l'étude des rapports de la grippe et de la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Moreau (René) ; président, M. Debove ; MM. Proust, Thoinot, Wurtz, examinat. ; *De l'opothérapie ovarienne dans la maladie de Basedow chez la femme.*

Candidat, M. Rudis ; président, M. Debove ; MM. Proust, Thoinot, Wurtz, examinat. : *Contribution à l'étude des manifestations osseuses de la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Du Hamel : président, M. Debove ; MM. Proust, Thoinot, Wurtz, examinat. : *De l'alcoolisme chez les enfants.* — Candidat, M. A. Philippe ; président : M. Le Dentu ; MM. Budin, Richelot, Wallich, examinat. ; *De l'occlusion aiguë du duodenum.* — Candidat, M. Saint-Cyr ; président, M. Le Dentu ; MM. Budin, Richelot, Wallich, examinat. ; *Des fractures intra-utérines de la jambe.* — Candidat, M. Gomot ; président, M. Le Dentu ; MM. Budin, Richelot, Wallich, examinat. ; *De la suture osseuse dans les fractures récentes de la clavicule.* — Candidat, M. Gerboud ; président ; M. Budin ; MM. Le Dentu, Richelot, Wallich, examinat. ; *Des différentes incisions utérines dans l'opération césarienne conservatrice préconisées depuis* 1881.

Université de Paris. — *Conseil.* — A la Sorbonne, le Conseil de l'Université s'est réuni sous la présidence de M. Gréard. Après avoir pris connaissance des envois des Universités étrangères, il a enregistré la nomination de M. Michel comme Maître de Conférences de Minéralogie à la Faculté des Sciences. M. Gréard a communiqué la décision de la Faculté de Médecine qui délègue M. le Pr Fournier à la Conférence de Bruxelles (septembre 1899). Il a renouvelé les pouvoirs de M. Lapicque pour la Conférence de Physiologie expérimentale dont il est chargé à la Faculté des Sciences. Le Conseil s'est occupé ensuite de la question des droits à percevoir pour le doctorat d'Université et du règlement intérieur de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — A la suite du Concours ouvert le 19 juin, M. le Dr Guillot, est nommé Chef de Clinique chirurgicale des Enfants malades.

École de Médecine de Tours. — Nous apprenons que notre collaborateur et excellent ami, M. le Dr Paul Delagénière (de Tours), vient d'être nommé professeur titulaire de Pathologie externe à l'École de Médecine de Tours. — Tous nos compliments au fondateur des *Archives Provinciales de Chirurgie.*

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE

(HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours d'Accouchement des Hôpitaux.* — A la suite de ce concours, M. le Dr Brindeau vient d'être nommé accoucheur des hôpitaux de Paris. — Toutes nos félicitations.

Concours pour la nomination aux places d'élèves externes en médecine, vacantes le 1er mars 1900, dans les Hôpitaux et Hospices civils de Paris. — L'ouverture du Concours pour l'externat aura lieu le mardi 17 octobre, à quatre heures précises, dans l'amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3. Les étudiants qui désirent prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire, au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le vendredi 1er septembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Concours pour les prix à décerner, en 1899, aux élèves externes en médecine dans les Hôpitaux et Hospices et la nomination aux places d'élèves internes vacantes le 1er mars 1900. — L'ouverture du Concours pour les prix de l'externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 15 octobre, à midi précis. Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. Les élèves seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le vendredi 1er septembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Hôpital de la Charité. — A la séance du 19 juin du Conseil municipal de Paris, M. Paul Vivien a demandé la reconstitution de la salle de bains de l'Hôpital de la Charité, qui avait été supprimée par suite du mauvais état des bâtiments et de la canalisation.

Asiles d'Aliénés de la Seine. — Le Conseil général de la Seine a voté un crédit de 684,000 francs pour exécution de travaux importants au nouvel asile d'aliénés de la Maison-Blanche.

Assistance publique à Paris. — *Les propriétés.* — L'administration de l'Assistance publique possède à Paris grand nombre de terrains qui sont inutilisés, ou d'un rapport presque nul. Dernièrement, au Conseil municipal, M. Mithouard a proposé de les mettre en valeur en y construisant des logements à bon marché. On pourrait ainsi, en même temps, faire fructifier l'argent destiné aux pauvres et faire une œuvre utile à la population ouvrière. Dans plusieurs villes d'Europe, les administrations des œuvres de Bienfaisance se sont depuis longtemps livrées à des opérations analogues (*Gaz. des Hôp.*)

Hospice d'Avranches. — Mlle Marie-Ida Hubert, décédée à Avranches, à l'âge de 70 ans, a laissé à l'hospice de cette ville plusieurs immeubles évalués à environ cinquante mille francs.

Hôpital de Roubaix. — En souvenir de leur mère, Mme Alfred Motte, morte récemment, M. Eugène Motte, député de Roubaix, et ses frères, viennent de faire don d'une somme de 50,000 francs à l'Office central des Œuvres sociales et charitables de Roubaix-Tourcoing, dont 15.000 francs pour fonder un lit à l'hôpital de Roubaix (dames) ; 2.000 francs à l'œuvre de la Protection de l'Enfance ; 2,000 francs à l'Office central ; 1.000 francs au Comité anti-alcoolique.

Hospice du Blanc (Indre). — Aux termes de son testament, M. Jacques JACQUEMAIN, un des plus anciens présidents de Sociétés de Secours mutuels de France, a légué : 1° 20,000 francs à l'hospice du Blanc (Indre), pour la fondation d'un lit au profit de ses sociétaires malades ; 2° 20,000 francs au Bureau de bienfaisance du Blanc.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Les vacances de l'Académie.* — L'Académie a décidé — après une discussion très animée, dit-on — qu'elle ne tiendrait pas, cette année, séance du 15 août au 15 septembre. Un bon point, — *et un gros !* —, à l'Académie pour cette utile innovation. Nous voyons avec plaisir que la rue des Saints-Pères donne l'exemple au quai Conti.

Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux. — *Prix Jean Dubreuilh.* — Ce prix, d'une valeur de 400 francs, devant être décerné au meilleur mémoire sur un sujet de pratique obstétricale, la Société de Médecine et de Chirurgie met au concours la question suivante : « Indications, procédés et résultats de la provocation et de la terminaison artificielle rapide de l'accouchement ». Les mémoires, écrits très lisiblement en français, doivent être adressés, francs de port, à M. G. Sous, secrétaire général de la Société, 52, rue des Trois-Conils, avant le 30 avril 1900.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Déplacements.* — M. le Médecin-Inspecteur général DUJARDIN-BEAUMETZ vient de se rendre à Montluçon pour s'assurer de l'état sanitaire du 121e régiment d'infanterie.

Changement de la tenue des médecins militaires. — Le Ministre de la Guerre a notifié récemment la description d'une nouvelle vareuse destinée aux officiers du Corps de Santé et à un certain nombre de fonctionnaires de l'armée. Voilà qui va faire l'affaire des tailleurs, mais le besoin s'en faisait-il bien sentir ?

Gouvernement militaire de Paris. — Programme de l'examen d'aptitude exigé : 1° Des docteurs en Médecine et des pharmaciens de 1re classe candidats au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve ou de l'armée territoriale (Art. 3 du décret du 9 août 1897) ; 2° des officiers de Santé et des étudiants en Médecine à douze inscriptions, ayant satisfait à la loi de recrutement, qui sont candidats aux emplois de médecin auxiliaire (Décret du 6 avril 1888).

Médecins : 1° Notions sur l'organisation générale de l'armée, la discipline et la hiérachie militaires ; 2° Notions sur l'organisation du Service de Santé à l'intérieur (règlement du 23 novembre 1889) ; 3° Notions sur l'organisation du Service de Santé en campagne (règlement du 31 octobre 1892) ; 4° Fonctionnement des infirmeries régimentaires ; composition des sacs et sacoches d'ambulance, des voitures médicales régimentaires, etc. ; 5° Infirmiers et brancardiers régimentaires ; postes de secours (Manuels de 1894) ; hôpitaux militaires ; 6° Secours à donner aux blessés sur le champ de bataille ; bandages et appareils improvisés, relèvement et transport des blessés, brancards et voitures improvisés ; 7° Composition et fonctionnement des ambulances et hôpitaux de campagne, hôpitaux d'évacuation. Trains d'évacuation. Infirmeries de gare. Convention de Genève.

Pharmaciens : 1° Notions sur l'organisation générale de l'armée, la discipline et la hiérarchie militaires ; 2° Notions sur l'organisation du Service de Santé à l'intérieur (règlement du 23 novembre 1889) ; 3° Notions sur l'organisation du Service de Santé en campagne (règlement du 31 octobre 1892) ; 4° Composition en médicaments et en objets de pharmacie des approvisionnements d'infirmeries régimentaires, d'ambulances, d'hôpitaux de campagne, d'hôpitaux temporaires. Convention de Genève. Les examens commenceront le lundi 21 août, à neuf heures du matin, à l'hôpital militaire Saint-Martin, pour les médecins et les pharmaciens. Afin de faciliter aux candidats la connaissance des matières qui font l'objet de l'examen d'aptitude, des conférences auront lieu, à partir du 17 juillet, dans l'hôpital susmentionné, de deux heures à trois heures de l'après-midi. Les candidats résidant dans le Gouvernement militaire de Paris, qui désirent prendre part à l'examen, devront adresser avant le 1er juillet à M. le Directeur du Service de Santé du Gouvernement militaire de Paris, boulevard de Latour-Maubourg, n° 51 *bis* : 1° Une lettre faisant connaître d'une manière très précise leurs nom, prénoms, lieu et date de naissance, domicile, bureau de recrutement, et l'adresse à laquelle cette convocation doit leur être adressée ; 2° une copie dûment légalisée de leurs titres universitaires (diplôme de docteur en médecine, de pharmacien de 1re classe ou d'officier de Santé) ou un certificat de scolarité provisoire. Les intéressés recevront en temps utile une lettre de convocation leur faisant connaître l'époque à laquelle ils auront à subir l'examen d'aptitude et une autorisation pour assister aux conférences préparatoires.

Service de Santé de la Marine. — MM. CURET, médecin principal du cadre de Rochefort, et, BOURDON, médecin de première classe du cadre de Brest sont désignés pour remplacer : le premier, M. le Dr DUVAL, au 13e d'infanterie de marine, à Madagascar ; le second, M. le Dr FLANDRIN, au détachement d'infanterie de Marine à la Réunion, autorisé à permuter avec M. Bourdon.

Service de Santé des Colonies. — *Organisation du Corps de Santé colonial.* — Nous avons parlé du projet

de loi déposé au Sénat par M. Isaac à ce sujet. Le même sénateur dépose un contre-projet dont voici les dispositions essentielles. Les médecins préposés au service des hôpitaux militaires et des corps de troupe dans les colonies, seraient détachés du service de la Marine pour le service colonial. Ils formeraient des cadres distincts de ceux du service métropolitain. Pendant tout le temps de leur séjour dans le service colonial, ils seraient sous l'autorité du Ministre des Colonies, tout en demeurant sous le régime de la loi du 19 mai 1837, qui donne à l'officier la possession de son grade. Les permutations seraient admises entre les deux cadres. Le chef du Service de Santé dans chaque colonie serait désigné par décision du Ministre des Colonies, rendue de concert avec le Ministre de la Marine. Il serait sous les ordres du gouverneur. Les cadres coloniaux prévus par la loi en discussion, seraient constitués de plein droit par les éléments qui composent les cadres actuels. C'est donc, ainsi que le fait remarquer le Dr Noel dans le *Bulletin médical*, le *statu quo ante bellum*.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Les Épidémies. — Fièvre typhoïde. — *France.* — Les trois bataillons du 111e, de Marseille, qui effectuaient, le 26 juin, au camp de Carpiagne, des exercices de tir à longue portée, vont être évacués sur Toulon et Draguignan. Cette décision est motivée par une épidémie de fièvre typhoïde qui a frappé, en trois semaines, une cinquantaine de soldats, dont trente et un ont été transférés à l'hôpital de Marseille. — On écrit de Grenoble : En raison de cas de fièvre typhoïde signalés à Valence, et après avis du Conseil de Santé, les dix batteries du 6e d'artillerie, en ce moment au camp de Chambarand, ont été dirigées sur Grenoble, où elles occuperont provisoirement les casernements du 2e d'artillerie, qui vient de partir pour le camp de Chambarand. Le 6e doit retourner à Valence dans la deuxième quinzaine de juillet.

Côte d'Afrique. — Le Ministre des Colonies vient de recevoir de la Côte d'Ivoire des renseignements très satisfaisants sur la situation sanitaire à Grand-Bassam. On a pris toutes les mesures nécessaires de désinfection et des patentes nettes sont maintenant délivrées aux navires.

Tunisie. — Une dizaine de cas de fièvre typhoïde ayant été constatés depuis le mois de mars dans un bataillon du 105e de ligne, le général de Sermet a décidé que ce bataillon quitterait la caserne Portal, derrière Kassard-Saïd, et camperait au bord de la mer, vers le bordj Djedid. Contrairement à la note parue dans un journal local, les autorités militaires ont pris toutes les précautions pour établir ce camp en dehors des endroits occupés en 1897 par le 4e chasseurs d'Afrique à la suite de l'épidémie de fièvre typhoïde.

La peste en Egypte. — L'Académie de Médecine de Paris a reçu et accepté un pli cacheté émanant du Dr Fouquet, médecin de l'agence diplomatique de France au Caire (Egypte), contenant une note sur un mode d'immunisation et de traitement contre la peste.— Récemment a été promulgué un décret portant modification au décret du 15 avril 1897, relatif aux provenances des pays contaminés de *peste* et au décret du 4 janvier 1896, portant règlement de police sanitaire maritime. Ces modifications sont effectuées en conformité du règlement établi par la Convention sanitaire internationale de Venise. — Depuis le 4 mai, il y a eu 42 cas de peste, dont 25 parmi les indigènes et 17 parmi les Européens. Huit indigènes et six Européens sont sauvés. Six indigènes et cinq Européens sont encore en traitement. Onze indigènes et six Européens sont morts. L'épidémie ne sévit qu'à Alexandrie. Il n'y a pas de panique. Les cochers, il est vrai, refusent parfois de transporter dans leurs voitures les malades, même si ce ne sont pas des pestiférés. Mais ils sont bien excusables, car la désinfection de leurs voitures n'est pas une petite affaire. Et puis il y a les ambulances.

Morphinomanie devant la loi. — *La Société de Médecine et de Chirurgie Pratiques*, reconnaissant qu'il y a une lacune dans la législation en ce qui concerne les toxicomanes (morphine, cocaïne, éther, dipsomanes) qui veulent se faire soigner, émet le vœu que les pouvoirs publics, par une addition à la loi de 1898, s'occupent du sort de ces malades et déterminent s'il n'y aurait pas lieu d'admettre (dans telle forme judiciaire à arrêter et avec l'assentiment formel du malade), un internement essentiellement temporaire qui serait maintenu légalement dans le lieu choisi par le malade, et pendant le temps nécessaire à la cure, dont la durée serait fixée d'avance dans l'engagement écrit et signé par ledit malade.

La Fontaine empoisonnée de Chemillé. — Le nombre des malades, dans le bourg de Chemillé, a été de plus de cent, sur lesquels une dizaine ont été dans un état très grave. Onze Sœurs de charité prodiguent avec dévouement leurs soins aux victimes de cette étrange et terrible épidémie. Il résulte d'expériences faites au Laboratoire de Bactériologie d'Angers que si l'eau de la fontaine empoisonnée de Chemillé est exempte de bacilles d'Eberth, elle donne asile à de nombreux bacilles infectieux de l'entérite. Le nombre des malades va toujours en augmentant. Sur la proposition de M. Delpech, Préfet de Maine-et-Loire, la Commission départementale du Conseil général vient de voter une somme de 500 francs pour venir en aide aux familles pauvres de Chemillé. — Cette malheureuse commune est vraiment bien éprouvée ; voici maintenant que la *fièvre aphteuse* sévit sur les animaux, et les marchés et foires sont interdits jusqu'à nouvel ordre dans cette commune, par un arrêté du Préfet. — L'épidémie vient de faire encore de nouvelles victimes. Les médecins ne savent comment venir à bout du fléau. La population de Chemillé est affolée.

Les dangers des installations électriques. — Le Conseil d'Hygiène du département de la Seine délibérera sous peu sur une question qui intéresse à un haut degré l'industrie électrique, celle des conditions dans lesquelles seront désormais autorisées les installations aériennes des câbles conducteurs de force ou de lumière, à Paris et dans les communes de la banlieue. La question fut soulevée au Conseil d'Hygiène, au mois de juillet de l'année dernière, à propos d'un accident bizarre qui s'était produit, à Puteaux, chez un fabricant de caoutchouc régénéré. Trois hommes furent foudroyés successivement dans des circon-

stances que nous rappelons sommairement. Le 27 juillet un incendie avait détruit en partie les ateliers et occasionné la rupture des deux câbles électriques amenant à l'usine l'électricité nécessaire pour l'éclairage. Ces câbles, contrairement à ce qui se fait d'ordinaire, traversaient de bout en bout les ateliers, suspendus seulement à quelques mètres de terre. Leurs extrémités brisées vinrent pendre jusque près du sol, à côté de la porte d'entrée, et c'est en franchissant cette porte que le mécanicien de l'usine, touchant par inadvertance les câbles dans lesquels la tension du courant atteignait 2,400 volts, tomba foudroyé. Deux jeunes gens, qui se promenaient dans la cour de l'usine, découvrirent peu après le cadavre ; ils le transportèrent à quelque distance, puis retournèrent dans l'atelier pour se rendre compte de ce qui s'était passé. L'un d'eux, en relevant les câbles, fut foudroyé à son tour, puis un passant, qui avait suivi les deux jeunes gens. Heureusement, survint à ce moment un électricien qui, comprenant de quoi il s'agissait, avertit les personnes présentes du danger qu'elles couraient et se rendit au secteur électrique voisin pour faire interrompre le courant. Ce triple accident provoqua l'ouverture d'une enquête administrative que le Préfet de police confia à M. Walckenaer, ingénieur en chef des Mines. Cette enquête, sur la demande du Conseil d'Hygiène, dont fait partie M. Walckenaer, fut étendue à tous les accidents de personnes dus à l'électricité, survenus depuis dix ans à Paris et dans les communes du département de la Seine. C'est le rapport documenté de M. Walckenaer que le Conseil d'Hygiène va discuter aujourd'hui. Voici, dès maintenant, les conclusions de ce rapport

Le Conseil d'Hygiène a émis le vœu :

1° Que l'Administration tienne la main, avec une fermeté et une vigilance particulières, à l'exacte application des lois et règlements concernant les conducteurs électriques ; 2° Qu'en raison des conditions toutes spéciales dans lesquelles se trouvent placées les communes de la banlieue de Paris, les autorisations exigées par les règlements pour l'établissement des conducteurs au-dessus des voies publiques soient dorénavant refusées, dans le ressort de la Préfecture de police, à toutes installations aériennes de conducteurs à *haute tension* ; 3° Que la plus large diffusion possible soit assurée aux connaissances pratiques relatives aux soins à donner aux foudroyés ainsi qu'aux noyés.

Par *haute tension*, M. Walckenaer entend, pour les courants continus, une tension de 600 volts. Il convient, dès lors, de remarquer que, si les conclusions du rapport sont adoptées, elles ne viseront nullement les conducteurs électriques des tramways à trolley, construits ou à construire, puisque, dans ces conducteurs, la tension — aux termes des cahiers des charges — ne doit jamais dépasser 550 à 600 volts.

L'affaire de M. le Dr Lassallette. — L'an dernier, le tribunal correctionnel de Pau avait condamné M. le Dr Lassallette à deux mois de prison pour homicide par imprudence. La victime, opérée d'un fibrome volumineux, était une dame Z..., de la commune de Coaraze, morte peu d'heures après l'opération. L'autopsie fit découvrir chez la patiente une *pince oubliée*. Ayant accompli sa peine, M. le Dr Lassallette a adressé une plainte au parquet, affirmant que la dame Z... n'avait pas succombé aux suites de l'opération, mais bien aux suites d'un empoisonnement par la noix vomique. Le fait est qu'un flacon de cette substance fut saisi, le jour de la mort, entre les mains d'une dame Franck, cartomancienne de mauvaise réputation, condamnée pour exercice illégal de la médecine le jour même où le Dr Lassallette avait été condamné pour homicide par imprudence. La dénonciation semblant viser M. Z..., le mari de la victime, il poursuivit le Dr Lassallette devant le Tribunal de Pau qui déclara sa demande irrecevable. Appel de ce jugement fut fait par M. Z..., et aussi par M. le Dr Lassalette qui demanda un sursis afin que le parquet donnât une suite à sa plainte et exhumât le corps de Mme Z... La Cour vient de donner raison au Dr Lassallette et lui accorde le sursis demandé. Comme on le voit, l'affaire entre dans une phase toute nouvelle.

DIVERS.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Dons de Médecins.* — Suivant le désir exprimé par son mari, M. le Dr Alexandre Laboulbène, en son vivant professeur à la Faculté de Médecine de Paris et ancien président de l'Académie de Médecine, la veuve de ce savant vient de faire don au Muséum d'Histoire naturelle de la précieuse collection entomologique réunie par M. Léon Dufour et par lui-même.

Médecine et Politique. — Le Comité de la Ligue des Droits de l'Homme se trouve constitué pour l'année 1899-1900 par les savants suivants, entr'autres : E. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, président ; E. Grimaux, membre de l'Institut, vice-président.

Un comité de la Ligue pour la Patrie française s'est constitué à Brest, à la suite de la réunion organisée par M. Syveton. Il comprend, entr'autres, M. le Dr Caradec et le Dr Hébert, délégués.

Les Ministres opérés. — On connaît la légende relative à l'ancien capitaine de Galiffet, assiégeant le couvent de Guadalupe, devant Puebla, et ayant l'abdomen déchiré par un obus. Il aurait mis ses entrailles dans son képi et se serait fait fabriquer un ventre en argent ! Que ne raconte-t-on pas ? Mais cette histoire est à peine exagérée. M. de Galliffet la narre lui-même avec enjouement. Elle lui suggèra un jour une délicieuse plaisanterie. Apprenant que la valeur de l'argent avait baissé, il s'écria : « Si ma plaque diminue de 50 pour cent, que diront mes créanciers ! »

Les Opérés célèbres. — M. Rouanet, député, a subi à la gorge une opération chirurgicale, qu'on avait dû ajourner à cause de la fatigue qu'il avait ressentie à la suite de son discours sur l'antisémitisme algérien. L'opération a parfaitement réussi.

Nominations. — Notre ami, M. le Dr Fabre-Domergue, chef du Laboratoire de Zoologie de Concarneau, vient d'être nommé Inspecteur général des Pêches maritimes près du Ministère de la Marine. — Toutes nos félicitations à ce distingué savant, bien connu du monde médical par ses recherches sur le cancer.

M. le Dr Viger, député, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture, est nommé vice-président de ce Conseil, en remplacement de M. Guichard, décédé.

Distinctions honorifiques. — Ont été nommés officiers de l'Instruction publique MM. les Drs de Grissac (d'Argenteuil) ; Jablonski, médecin du lycée et des Écoles

normales de Poitiers, médecin-inspecteur des Écoles ; ROLAND, Professeur à l'École de Médecine de Poitiers. M. le Dr CIBIEL, Conseiller général à Lusignan, est nommé officier d'Académie.

Médecin et Député. — Dans son audience du 16 juin, le Conseil d'État statuant au contentieux a décidé qu'un médecin-inspecteur d'un asile départemental d'aliénés, élu député et qui se trouve avoir droit à une pension de retraite par suite de la suppression postérieure de son emploi, peut réclamer la jouissance de cette pension *à dater de la cessation de ses fonctions*. C'est donc à tort que, dans l'espèce, le Conseil général du département intéressé avait pris une délibération portant que le médecin n'entrerait en jouissance de cette pension qu'à l'époque de la cessation du mandat de député (*Sem. méd.*)

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans le Doubs, canton de Russey, M. le Dr LOUVET, républicain, a été élu Conseiller général, en remplacement de M. Deleule, rallié, décédé, par 1,227 voix sur 1,653 électeurs inscrits et 1,268 votants.

Les Médecins explorateurs. — M. le Dr von DRYGOLSKI, qui est à la tête de la mission germanique au pôle Sud, vient de faire commencer la construction de l'unique navire en bois qu'il compte employer et qui sera prêt en 1901 seulement. Du Cap, il se portera vers les îles Kerguelen et de là, ayant atterri, muni de traîneaux et de chiens, il tâchera de gagner le pôle Sud et le pôle magnétique.

Un Médecin poitevin éleveur. — Un éleveur célèbre de la Vienne, M. le Dr AUTELLET, s'est présenté au concours agricole de Poitiers en concurrence avec les éleveurs des départements voisins. M. le Dr AUTELLET s'occupe surtout de l'élevage des *moutons de la race charmoise*.

Les Médecins et les Bibliothèques célèbres. — On connaît la célèbre bibliothèque du Prince Roland Bonaparte. On y voit sur une table, le masque de Napoléon Ier par le Dr ANTOMARCHI, le masque du duc de Reichstadt et le crâne de Charlotte Corday.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de Mlle Marie Pingrin avec notre excellent collaborateur, M. le Dr Emile LENOBLE (de Brest), ancien interne des hôpitaux de Paris. — On nous annonce de Rennes le mariage de M. Jules DUVAL, médecin-major du 135e d'infanterie, à Angers, avec Mlle Marie Gicquel, qui appartient à une des plus anciennes familles de la bourgeoisie rennaise. M. Duval, décoré pour sa belle conduite au Tonkin, fut, il y a deux ans, autorisé à suivre la campagne contre les Afridis. Attaché a titre étranger à l'état-major du général Lockart, il prit part aux combats meurtriers qui marquèrent cette expédition, au cours de laquelle il put recueillir d'intéressants documents sur les formations sanitaires de l'armée anglo-indienne. Le Dr Duval devait suivre le sirdar dans sa marche sur Khartoum, mais, au dernier moment, des complications diplomatiques l'obligèrent à renoncer à ce projet. — On vient de célébrer le mariage de M. Albert VAST, docteur en médecine, licencié ès sciences, avec Mlle Marie Deseilligny. — M. l'abbé Delamarre, curé de Notre-Dame des Champs, a béni en son église paroissiale le mariage de M. Albert Dalimier, avocat à la Cour d'appel, avec Mlle Jeanne BÉCLARD, fille de l'ancien Doyen de la Faculté de Médecine. Dans le cortège et l'assistance : M. le Pr Guyon et Mme Guyon, Gréard, Liard, M. et Mme Brouardel, les Prs de la Faculté de Médecine, MM. Proust, Dieulafoy, Mathias Duval, Panas, Lannelongue, Blanchard. — En l'église du Pré, au Mans, a été béni le mariage de M. le Dr CHATELLIER, avec Mlle Jeanne Pierret, fille de M. Pierret, fondeur, administrateur de la Banque de France, ancien juge au Tribunal de commerce du Mans. Les témoins étaient, pour le marié : MM. les Drs Mélisson et Rocher ; pour la marié : MM. Brière et Quellier, industriels au Mans. — On vient de célébrer le mariage de M. André CHAVANE, Chef de clinique à la Faculté de Médecine à Paris, avec Mlle Jeanne Beaumont. — On a célébré récemment à Saint-Philippe-du-Roule, le mariage de M. Pierre Louys, littérateur connu, avec Mlle Louise de Heredia, fille de l'académicien. Parmi les témoins, citons pour le marié M. le Dr MOUGEOT, ancien député de la Haute-Marne ; pour la mariée, M. le Dr POZZI, sénateur. — M. Antoine-Léon-Charles-Auguste SOULIGOUX, chirurgien des hôpitaux, officier d'Académie, épouse Mlle Thérèse Franck de Préxumont. — Récemment a été célébré le mariage du Dr GRENET, ancien interne des hôpitaux, avec Mlle Vincent, fille du Conseiller à la Cour des Comptes.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr VIDAL (Fernand), professeur agrégé, s'installe à Saint-Cloud. — M. le Dr KLEIN est installé au château d'Offoy. — M. le Dr LEUDET, aux Eaux-Bonnes. — M. le Dr LINARÈS est installé au château de Limeuil. — M. le Dr LE JUGE DE SEGRAIS (de Paris) est parti à Luchon. — M. le Dr RÉMOND est rendu à Saint-Aubin.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

L'Index Médicus.

Dans son numéro du 28 juin 1899, la *Semaine Médicale* dit :

« Il est peu à espérer que l'*Index Medicus* revive jamais, malgré tous les efforts tentés en ce moment. »

Or, nous sommes en mesure d'affirmer que cette admirable publication va continuer à paraître, malgré le pronostic, peu favorable, de la *Semaine médicale*. On ne sait pas encore si ce sera à Paris ou à Washington ; mais cette Revue reprendra très certainement son cours. Nous ne pouvons pas en dire davantage pour l'instant. M. B.

Comment on écrit l'histoire de la Bibliographie Médicale à la fin du XIXe siècle ?

Dans son numéro du 28 juin 1899, la *Semaine Médicale*, sous ce titre : « *La Bibliographie Médicale à la fin du XIXe siècle* », publie une courte étude sur ce sujet.

Nous nous bornons à faire remarquer que les mots « *Institut de Bibliographie* » n'y sont pas prononcés *une seule fois*.

Or, il existe déjà dans le monde de nombreuses entreprises de cette nature, qui sont autrement précieuses et utiles que les tables des journaux. Mais c'est ainsi que les journalistes, même les plus informés, écrivent désormais l'histoire ! La *Semaine médicale* pense que son bulletin bibliographique, qui renferme 8.000 fiches par an (dit-elle), est très suffisant. Ajoutons seulement que nous faisons à l'*Institut de Bibliographie* de Paris plus de 100.000 fiches médicales par année ! C'est encore ainsi qu'on écrit l'histoire. Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions discuter de telles affirmations, aussi aventurées qu'intéressées.

Congrès international de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale en 1900 à Paris.

M. le Pr Grasset de (Montpellier), chargé de présenter à ce Congrès un Rapport sur la *Déontologie médicale*, serait heureux de recevoir de ses confrères, des Syndicats et des diverses Sociétés médicales de France et de l'Étranger, leurs avis, conseils et tous renseignements pouvant l'aider à rédiger le Rapport, destiné à servir de thème aux délibérations du Congrès.

Pour être utilisés, ces documents devront parvenir à M. le Pr Grasset (6, rue J.-J. Rousseau, Montpellier), avant le 1er septembre 1899.

L'Incident de l'Institut National des Sourds-Muets.

M. le Dr Ladreit de Lacharrière, après trente-sept ans de loyaux services à l'Institution nationale des Sourds-Muets, vient d'être mis à la retraite, l'Administration voulant assimiler cet Établissement aux Hôpitaux de Paris, où la limite d'âge pour les médecins est fixée à soixante-cinq ans. Comme des attaques anonymes se renouvellent depuis quelques semaines contre notre confrère (dont l'honorabilité n'est pas discutable) et que nous avons reçu un avis (toujours anonyme) avec prière d'insérer, nous informant qu'à la suite d'*incidents regrettables*, M. Ladreit de Lacharrière avait été mis d'*office* à la retraite, nous publions ci-dessous, d'après le *Journal d'Hygiène*, la lettre adressée au Médecin en chef de l'Institution :

Monsieur le Docteur, M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, me fait connaître que, par analogie avec ce qui se pratique dans les services des Hôpitaux de Paris (arrêté du 3 mars 1853), la limite d'âge pour les Médecins des Etablissements généraux de Bienfaisance est fixée à soixante-cinq ans. M. le Ministre ajoute: En exécution de cette décision, M. le Dr Ladreit de Lacharrière étant né le 4 août 1833, doit être admis à faire valoir ses droits à la retraite. En lui notifiant cette décision, vous le remercierez au nom du Gouvernement pour ses longs services. Je ne puis, Monsieur le Docteur, que m'associer, au nom de l'Institution, au témoignage que M. le Président du Conseil m'a chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre. Agréez, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération très distinguée. *Le Directeur de l'Institution nationale des Sourds-Muets*, Désiré Giraud.

LES LIVRES NOUVEAUX.

LA MÉDECINE ET L'HISTOIRE.

Balzac ignoré; par le Dr Cabanès. — Paris, 1899.

Notre érudit collègue, M. le Dr Cabanès, vient de publier un bien curieux ouvrage sur *Balzac ignoré*. Bien que le format adopté en rende le placement difficile dans nos modernes bibliothèques, l'exécution matérielle est elle-même remarquable et digne de tous éloges. Quant au contenu, chacun sait quelle est la vaste science de notre excellent confrère ; et personne ne s'étonnera de la précision qui le caractérise et de la sûreté de ses informations.

Ce travail de bénédictin — oh ! très laïque ! — mérite d'être lu par ceux qui s'intéressent à la psychologie en général et au fonctionnement du cerveau des hommes de lettres, de génie ou de talent, en particulier. Ils y trouveront de précieux renseignements et rapprocheront avec profit ce livre de l'œuvre de notre ami Toulouse sur Emile Zola. Mais c'est évidemment le système du distingué médecin de Villejuif qui est préférable, car les renseignements historiques sont toujours plus sujets à caution.

Malgré cette restriction, qui n'enlève rien aux mérites des historiens en général et à celui du Dr Cabanès plus spécialement, les médecins liront avec grand intérêt quelques-uns des chapitres, notamment celui qui traite de l'Hygiène de Balzac, si bien appréciée par Sainte-Beuve, d'ailleurs ancien étudiant en médecine. Il ne faut pas s'étonner de ces remarques, car les études médicales donnent à l'esprit une clarté particulière et une précision dans l'expression, qu'on ne retrouve pas souvent, même chez les ingénieurs.

La méthode de travail de Balzac, tout à fait comparable à celle de Flaubert, de Zola, etc., semble montrer une fois de plus que le Génie n'est guère qu'une longue patience, *à condition toutefois qu'il s'agisse de patience chez un homme à idées*, chez quelqu'un, qui, en un mot, a « quelque chose dans le ventre ». Soyons reconnaissant au Dr Cabanès de l'avoir prouvé une fois de plus. Jusqu'à l'*écriture* de Balzac, dont le fac-similé est donné, et qui indique par ses caractères propres la nature du grand écrivain. Compliment donc à l'auteur qui a su tirer de l'oubli des documents aussi utiles à consulter.

M. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, Paris.

Cousin (Emile). — **Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde sudorale.** — Brochure in-8, 62 pages — 3 Fr.

GONNON, — 14, Rue Victor-Hugo, Lyon.

Renaut. — **Les Injections rectales de liqueur de Fowler diluée et le cacodylate de soude.** — Brochure in-12, 32 p.

MAURIN G. — 71, Rue de Rennes, Paris.

Baratier. — **L'Hygiène au village.** — Brochure in-8, 51 pages.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

Dr R. M. (Bordeaux). — Vous allez incessamment recevoir une brochure, comprenant le règlement complet de l'Institut. — Les travaux de copie, faits dans nos bureaux, sont faits à la machine à écrire ; ceux exécutés dans les bibliothèques ou à domicile, sont faits à la main.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Docteur ayant déjà dirigé un établissement hydrothérapique propose à un confrère ayant relations médicales et petit capital, maison de santé près Paris. 3 grands bâtiments, 10,000 mètres de terrain. Faible loyer ou vente de la propriété.

2° Clientèle médicale à céder dans la Mayenne, à 6 heures de Paris. On est médecin de chemin de fer.

3° Poste médical à céder pour raison de santé, à proximité d'une grande ville du Centre. Station de chemin de fer, poste, télégraphe. Seule condition : suite bail et achat des chevaux et voiture.

UN DOCTEUR, ayant exercé dans les pays tropicaux, demande un poste, de préférence sur les bords de la mer ou dans les montagnes.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

Année 1892. — N°s 7, 17, 20, 21, 35. — Année 1893. — N° 52 et la Table des matières. — Année 1894. — N° 1 —

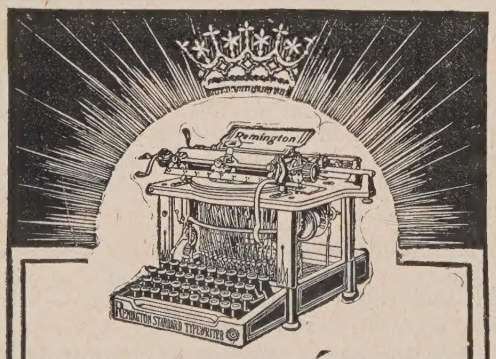

L'APOTHÉOSE

D'UNE LONGUE CARRIÈRE
DE SUCCÈS.

LES NOUVEAUX MODÈLES

DE LA

"REMINGTON"

La machine à écrire la plus complète rendue encore plus parfaite.

WYCKOFF, SEAMANS & BENEDICT,
38, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — PARIS

Viennent de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans)

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : **10** Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix : **15** fr.

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 200 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »
Prix du numéro.	**2 fr.**

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 79

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.